



Les contenants  
de peinture vides,

*ça se recycle!*

Pour être recyclés les contenants doivent être :

- ouverts, vides et secs
- en métal ou en plastique
- de toutes les tailles

Les contenants seront recyclés  
lors de la collecte des RDD de la *MRC du Granit*

Consultez le site internet de la *MRC du Granit*  
pour plus d'information :  
[www.mrcgranit.com](http://www.mrcgranit.com)



**Municipalité Régionale  
de Comté du Granit**



**éco-peinture**  
Société québécoise de gestion écologique de la peinture